

## Avant-Propos sur l'entretien des monuments historiques en République Fédérale d'Allemagne

«La ville dans son ensemble est un monument.» C'est ainsi que Georg Dehio a défini Rothenburg dans son manuel «Handbuch der Deutschen Kunstdenkmäler, Süddeutschland, Berlin 1908». La première loi sur la protection des monuments historiques qui a également tenu compte de l'environnement, a été promulguée dans la province de Hesse en 1902. Dès cette date, les efforts déployés par les services officiels se sont multipliés afin de protéger et d'entretenir ces ensembles. Dans le cadre des sujets traités au cours de l'assemblée générale d'ICOMOS, Rothenburg et ses environs offrent les modèles les plus divers de la réalisation de cette protection.

Ce furent d'abord des artistes qui, au 19ème siècle, découvrirent la ville. Des peintres et des dessinateurs, tels Ludwig Richter et Karl Spitzweg; des poètes, tels Eduard Mörike et Paul Heyse ainsi que des écrivains parmi lesquels Wilhelm Heinrich Riehl. A ceux-ci vinrent se joindre des visiteurs étrangers, nostalgiques du passé. Ce n'est qu'à partir de 1884 que l'on commença à construire à l'extérieur du mur d'enceinte. A cette époque précisément, la ville fut découverte et devint centre touristique. En 1913, Rothenburg compta 30 000 nuitées; en 1957 le chiffre dépassa 155.000 pour atteindre en 1973, 300.000 et plus. Malgré cet essor touristique, la ville saura préserver son apparence ancienne. Depuis le 18ème siècle sa physionomie n'a guère changé. Les époques du gothique et de la Renaissance ont laissé leur empreinte jusque dans le tracé des maisons. Et le mur d'enceinte avec ses portes et ses tours subsiste toujours. Pourtant, la deuxième guerre mondiale n'a pas épargné la cité; de nombreux quartiers auparavant intacts, ont été endommagés. On ne tarda pas à reconstruire les quartiers touchés en reproduisant fidèlement l'ancien modèle et cela, malgré les objections soulevées de part et d'autre.

Cette volonté de passer outre était un signe de santé.

Mais entre-temps, les problèmes de la structure intérieure et extérieure ont pris de plus en plus d'ampleur. La ville n'est plus le berceau des artisans et des paysans; pourtant, il reste bien des traces d'un passé révolu, des dépendances situées à l'arrière des maisons qui rappellent les activités manuelles d'antan. Bien des granges aux proportions imposantes, risquent de tomber en dégradation; toutefois, elles font partie intégrante de la cité et notre devoir est de leur redonner un sens en leur attribuant une fonction. La grange de l'hôpital que nous avons choisie comme lieu de rencontre, est un modèle dont on pourrait débattre. Il y a un an à peine, elle ne servait à rien et tombait en ruine ...

Une autre tâche qui nous incombe est de préserver la vie organique dans les rues et dans les maisons d'habitation.

Le trafic, qui devient de plus en plus dense, exige des sacrifices, de même les revendications du confort moderne et de l'industrie. Rothenburg vit grâce aux hôtes qu'elle reçoit, mais il faut aussi qu'elle subsiste par ses propres moyens et qu'elle vive pour elle-même. C'est cela, précisément, qui exige des restrictions, aussi de la part de ceux construisant les hôtels et les auberges. La sauvegarde de ce qui constitue le caractère d'une ville sans pour autant entraver un développement sain, voilà ce qui compte! Comment protéger ce qui s'est structuré au cours des âges en faveur d'un avenir dynamique? Ce ne sont là que quelques titres – et ce sont en même temps les raisons pour lesquelles nous invitons les intéressés à participer à la 4ème assemblée générale à Rothenburg.

Chacune des villes que nous avons l'intention de visiter possède son caractère distinctif. On contemple avec plaisir la grande variété des détails techniques ou artistiques tels les colombages, constructions en pierre, toitures, etc. Les problèmes qui se posent à ces villes sont partout les mêmes. Mais chaque ville a son originalité et doit la conserver.

Parmi les onze Etats, «Länder», de la République Fédérale d'Allemagne, la Bavière est celui qui est situé le plus au sud. (Rothenburg fait partie de cette région méridionale). Le 25 Juin 1973, la Bavière a promulgué une loi sur la protection des monuments historiques qui tient compte des ensembles. Une centaine de localités bénéficié de cette loi. La protection des monuments historiques est une des traditions bavaroises la plus profondément ancrée (Georg Lill, Denkmalpflege in Bayern, dans: Bericht des Bayerischen Landesamtes für Denkmalpflege 1932–1933: Bayerischer Heimatschutz 29, 1933, p. 106–118).

Le Bade-Wurtemberg est un autre Land que nous visiterons. Les problèmes que ce dernier a à résoudre sont semblables à ceux de la Bavière. Au cours de notre circuit, nous avons l'intention de nous rendre dans des villes et des villages dont les châteaux-forts ou résidentiels sont, de nos jours, encore occupés. Il s'agit ici d'une particularité parmi d'autres, qui fait le charme de cette région. Bien des pays ont adopté dans leur langue le mot Alemania pour désigner l'Allemagne = Deutschland, dérivé d'Alaman = Souabe. Et bien, les souabes sont ici chez eux! Le style de leurs demeures est souvent très nuancé. Cette région, comme d'autres déjà citées, possède des petites villes anciennes, dont la valeur historique est incontestée. La loi du 25 Mai 1971 concernant la tutelle des monuments historiques soutient l'entretien des Biens culturels. En Bade-Wurtemberg aussi, la protection des monuments historiques remonte jusqu'au 16ème siècle, (Georg Sigmund Graf Adelmann, Denkmalpflege, dans: Baden-Württemberg, Stuttgart 1963, p. 417–427).

L'Allemagne a eu ses précurseurs au moyen-âge. Dans le droit coutumier prussien de 1794, par exemple, le terme «monument» était défini pour la première fois dans les textes de la loi. A partir de là, les règlements se sont multipliés (Regine Dölling, *Denkmalschutz und Denkmalpflege in der Bundesrepublik Deutschland*, München 1974, p. 9–20). L'Administration supérieure chargée de la protection des monuments historiques est, à l'exception d'un seul Etat, représentée dans tous les Länder par le Ministère des affaires culturelles. Ce Ministère n'existe pas à l'échelle fédérale. Le chiffre des effectifs à préserver en République Fédérale d'Allemagne dépasse les 500.000. Depuis 1945 les services de protection de sont engagés à différents niveaux (W. Bornheim gen. Schill-

ling, 1945–1970 – 25 Jahre Denkmalpflege, dans Deutsche Kunst und Denkmalpflege, 25, 1970, p. 3–28). En collaboration avec les services urbains (Planungs- und Baubehörden), certains résultats ont pu être obtenus... mais sans plus. Il n'y a pas de quoi triompher, mais il est permis d'espérer.

Les excursions servent à l'échange d'idées, ce qui est, somme toute, le sens réel de cette réunion.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les participants tout en les priant de nous aider dans notre tâche.

Prof. Dr. Werner Bornheim gen. Schilling  
Président du Comité National  
d'Allemagne de l'ICOMOS

## A Few Words regarding Protection and Conservation of Historic Monuments and Buildings in the Federal Republic of West Germany

"The town itself is a monument", says Georg Dehio in his handbook of historic monuments (Süddeutschland, 1908), when describing Rothenburg. It was in Hesse, a German land, that there was passed – in 1902 – the first law to provide for the protection of the surroundings of monuments as well as the monuments themselves. Since that time efforts have been made by the Denkmalpfleger to protect and preserve whole areas and groups of buildings. Rothenburg and its neighbouring towns and villages offer a large variety of examples serving to illustrate the theme of the 4th General Assembly of ICOMOS.

The town was first „discovered“ in the 19th century by famous artists including the illustrators and painters Ludwig Richter and Karl Spitzweg, the poets Eduard Mörike and Paul Heyse, and the author Wilhelm Heinrich Riehl. These were joined by foreign visitors in search of the past. Buildings were not erected beyond the town walls until 1884, at which time the town was also “discovered” by the tourist industry; in 1913 Rothenburg had 30,000 visitors, in 1957 more than 155,000, and in 1973 over 300,000. Nevertheless the town wishes to preserve its own individual appearance. It seems as though little had changed since the 18th century; the buildings of the Gothic and Renaissance periods are unaltered even in ground plan, and the town is still surrounded by its walls with their gates and towers.

However, the Second World War destroyed one quarter of the town, an area whose outward aspect had previously been almost untouched. Immediately after the war – despite objections testifying to a healthy attitude – work began on the faithful reinstatement of the buildings in their original guise.

Nevertheless the problems arising out of the town's interior and exterior structure are continuing to grow. Today it is by no means a home of craftsmen and peasants any longer; yet there still exist many outbuildings

which were once workshops, and many of them, hidden behind residential buildings, are threatened with decay. However they form an inseparable part of the town as a whole, and it is of vital importance that new uses be found for them which will restore them to life. The former hospital barn in which our General Assembly is being held is one such example worth discussion; until a year ago it was unused and was becoming a ruin.

Another problem is that of the conservation of organic life in the dwelling houses and streets. Such life is endangered by the steadily-growing effects of modern civilization – motor traffic, industry, etc. – which no longer seem compatible with the existent setting. Rothenburg lives off its visitors; but it needs to be in a position to live for itself and off its own resources, and this means that no houses or hotels out of keeping with their surroundings must be built.

It is, of course, of primary importance to preserve the town's characteristic appearance without putting a stranglehold on healthy development. How can structures which are an organic part of the past be protected for a future which is something alive? These are only a few of the questions which explain why we are inviting you to attend the 4th General Assembly, to be held in Rothenburg and its surrounding area.

The differences between the towns we shall be visiting in the vicinity of Rothenburg are amazing. Their artistic and technical features – stone, half-timbering and tiles – present an attractive diversity. All of these towns have similar problems, but each has its own individual appearance and must preserve it.

Rothenburg is situated in Bavaria, which is the most southerly of the eleven states in the Federal Republic of Western Germany. On 25th June, 1973, Bavaria passed a law providing for the protection of areas and of groups of buildings of historical or artistic interest. A few hundred villages now enjoy such protection. In Bavaria the

tradition of preservation and conservation of historic monuments and buildings is deeply and strongly entrenched (see Georg Lill, 'Denkmalpflege in Bayern', in "Bericht des Bayerischen Landesamtes für Denkmalpflege 1932–1933: Bayerischer Heimatschutz 29, 1933" pp. 106–118).

Baden-Württemberg, another state through which we shall be travelling, is facing similar problems. Some of the towns and villages we shall visit still take their bearings from castles and palaces, and this is only one aspect of the variety characterizing the whole picture. In many languages the word for Germany is 'Alemannia', a notion provided by the Swabians or Alemans. This is where they lived, and their communities still retain their shades of variety. A law of 25th May, 1971, providing for the protection of historical monuments and buildings, furthers the conservation of the cultural heritage. In Baden-Württemberg, too, conservation activities date back a long way, to the 16th century, in fact (See Georg Sigmund Graf Adelmann, "Denkmalpflege", in "Baden-Württemberg", Stuttgart 1963, pp. 417–427).

Activity of the sort in Germany can indeed be traced back to the Middle Ages. In the Allgemeines Preussisches Landrecht of 1794 the notion of a monument is legally formulated for the first time, and from then onwards increasing numbers of regulations were intro-

duced (Regine Dölling: „Denkmalschutz und Denkmalpflege in der Bundesrepublik Deutschland“, in: „Denkmalpflege in der Bundesrepublik Deutschland“, Munich, 1974, pp. 9–20). In all German states except one the supreme authority in charge of the protection of historical monuments and buildings is the Ministry of Cultural Affairs; a Federal Ministry bearing that title does not exist. The Federal Republic of Western Germany has over half-a-million monuments. Since 1945 various measures have been adopted by the administrations in charge of the protection and preservation of historic monuments and buildings (see W. Bornheim, gen. Schilling, "1945–1970 – 25 Jahre Denkmalpflege", in: Dt. Kunst- und Denkmalpflege 1970, pp. 3–28). Some problems have been solved with the cooperation of the planning and building authorities, others not. There is no reason to triumph, but there are perhaps grounds for hope.

The excursions will enable us to exchange ideas, and this will in general be the purpose of our meeting. We therefore cordially invite you to take part in our sessions and to give us your kind assistance.

Professor Dr. Werner Bornheim gen.  
Schilling  
President of the German National  
Committee of ICOMOS

*Rothenburg, Plönlein*

